

JE COMPLÈTE MA DEMANDE D'ADHÉSION

POUR RÉSERVER DES TRAJETS d'adresse à adresse

Ce formulaire d'inscription est destiné aux Personnes à Mobilité Réduite pour bénéficier de trajets du domicile vers une adresse au choix.

Je joins à ma demande :

- ✳ une copie de ma Carte d'Invalidité ou de l'Attestation de classement A.G.G.I.R. 1 à 5,
- ✳ l'attestation complétée par mon médecin traitant (voir au verso).



Civilité* : Madame Monsieur

Prénom* :

Nom* :

Adresse* :

Ville* :

Code postal* :

Date de naissance* :

.....

*

EXPÉDIEZ LE TOUT À...

Agence Linéad

Gare routière, place de la gare - 28100 Dreux

Vous pourrez réserver vos premiers trajets 7 jours après la date d'envoi du dossier d'adhésion (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet) .

Si nécessaire, indiquez le représentant légal de l'adhérent, à contacter en cas de besoin :

Prénom* :

Nom* :

.....

*

Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque (*).

Les informations recueillies par Keolis Drouais (réseau Linéad) font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion du service de Transport à la Demande Linéad et à la relation commerciale qui peut en découler. Elles sont destinées à Keolis Drouais qui est responsable du traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne et aux filiales du Groupe Keolis. Les données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion de la demande. Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Le client peut également s'opposer à leur traitement à des fins commerciales. Le client peut exercer ces droits ou adresser toute autre question par mail à donneespersonnelles.linead@keolis.com ou par courrier à Keolis Drouais, 6 rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux. Pour plus d'informations, consultez la Politique de confidentialité disponible sur notre site linead.fr

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales du service.

J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement de mes données.

Nous sommes le :

Signature du client ou du Représentant légal

ATTESTATION DU MÉDECIN TRAITANT

POUR DES TRAJETS d'adresse à adresse

Linéad propose un service de transport à la demande (TAD) accessible aux Personnes à Mobilité Réduite qui ne peuvent pas emprunter les lignes régulières. Cette attestation permet de confirmer la nécessité de transports d'adresse à adresse, à bord d'un minibus adapté ; elle doit être complétée et signée par le médecin traitant du demandeur au regard de sa situation médicale.

Compte tenu de la situation médicale du demandeur, je certifie qu'un transport d'adresse à adresse en minibus adapté est nécessaire.	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur doit-il être obligatoirement accompagné dans ses déplacements ? Les conducteurs Linéad ne peuvent en aucun cas accompagner les personnes dans les lieux de destination y compris le domicile.	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant manuel ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant électrique ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il avec des cannes d'appui ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur a-t-il des troubles de l'audition ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur a-t-il des troubles de la vision ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il avec un chien guide ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Y a-t-il d'autres choses à savoir pour bien organiser les transports ?
(ne pas mentionner d'information à caractère médical confidentielle).

.....
.....
.....
.....

Nous sommes le :

Signature et cachet
du médecin traitant du demandeur :



CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

AU 1^{ER} JUILLET 2019

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement régit les conditions d'utilisation du service de Transport à la Demande Linéad (TAD) opéré par Keolis Drouais. Il complète le Règlement général du réseau Linéad. Le règlement s'applique à tout client utilisateur ou bénéficiaire du service TAD.

Il forme avec les Conditions Générales de Vente Linéad, le contrat de transport régissant les obligations entre le client et Keolis Drouais applicable à l'ensemble du réseau Linéad et matérialisé par le titre de transport. L'intégralité des Conditions Générales de Ventes et le Règlement général du réseau Linéad sont disponibles en agence commerciale et sur le site www.linead.fr.

DESCRIPTION DU SERVICE

Le service TAD est disponible sur les communes de l'Agglo du Pays de Dreux. Le transport est assuré à partir de points d'arrêts identifiés. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, le transport est assuré d'adresse à adresse. Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés). Les trajets ont lieu à des horaires prédéfinis.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'accès au service est soumis à une inscription préalable. Cette inscription est possible sur simple appel téléphonique auprès de la centrale de réservation. L'inscription est gratuite et sans limite de durée. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, l'inscription est conditionnée à l'envoi et à l'acceptation d'un dossier à compléter et à accompagner des pièces justificatives suivantes :

- ✎ L'attestation complétée par le médecin traitant,
- ✎ une copie de la Carte d'Invalidité ou de l'attestation de classement A.G.G.I.R. 1 à 5.

Le demandeur peut réserver des déplacements au plus tôt 7 jours ouvrés après la date d'envoi du dossier d'inscription (hors problèmes d'acheminement postal ou dossier incomplet).

Le client est tenu d'informer Keolis Drouais des changements de ses coordonnées.

Keolis Drouais décline toute responsabilité pour les clients ayant une obligation d'accompagnement spécifiée par leur médecin traitant.

L'inscription au service entraîne l'ouverture d'un dossier client et l'acceptation des Conditions Générales de Vente et du Règlement du service. Tout client reconnaît avoir reçu un exemplaire de ces conditions lors de l'inscription. En s'inscrivant, le client accepte que ses données personnelles soient conservées par Keolis Drouais pour lui permettre de gérer le service.

Le client atteste que les informations qu'il fournit pour bénéficier du service et éventuellement d'un tarif réduit, sont exactes. Il est rappelé que l'usage d'une fausse qualité destinée à tromper une personne morale pour la déterminer à remettre un bien ou fournir un service, constitue une escroquerie pénale sanctionnée. S'il s'avère que des informations erronées ont été fournies, l'accès au service de transport pourra être interdit par les agents et l'inscription sera résiliée.

RÉSERVATIONS

Chaque déplacement doit être préalablement réservé auprès d'une centrale téléphonique. La réservation est possible du lundi au vendredi, de 14 jours à la veille du déplacement souhaité avant 17h00 (pour un déplacement le lundi la réservation doit intervenir au plus tard le vendredi avant 17h00 ; dans le cas d'un transport suivant un jour férié, la réservation doit être effectuée le dernier jour ouvré avant le jour férié).

Le client doit indiquer, la date de son déplacement, son arrêt et son adresse de départ et d'arrivée, son heure de départ et d'arrivée souhaitée, le nombre de personnes accompagnantes (maximum deux). En appelant la centrale de réservation, il est possible de réserver plusieurs trajets en une seule fois. La présence d'enfants en bas âge doit être signalée à la réservation. Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille du déplacement avant 17h00. Les horaires de prise en charge peuvent être modifiés en cas de groupage. Dans ce cas, la centrale de réservation confirme l'horaire définitif par téléphone, au plus tard la veille du déplacement. Les réservations sont acceptées dans la limite des capacités du service.

DÉROULEMENT DU TRAJET

Le client est tenu de se présenter au point d'arrêt ou à l'adresse au moins 5 minutes avant l'heure confirmée par la centrale de réservation. Le conducteur ne pourra attendre au-delà de l'horaire défini. Le conducteur peut aider les clients à accéder au véhicule mais il n'est pas autorisé à accompagner les personnes dans les bâtiments ou à répondre à toute autre demande, quel qu'en soit le motif. Keolis Drouais est seul responsable de l'élaboration des itinéraires. La réservation ne peut en aucun cas être modifiée le jour du déplacement (horaire ou itinéraire).

TITRE DE TRANSPORT

Le service TAD est accessible avec un titre de transport spécifique vendu aux tarifs et conditions en vigueur de la grille tarifaire Linéad. Le ticket TAD est valable pour une personne et pour un trajet sur le service de Transport à la Demande Linéad ; il ne permet pas les correspondances avec les autres lignes du réseau Linéad. Tout déplacement doit être acquitté dès la montée dans le véhicule, y compris par les accompagnateurs. Pour plus d'information, consultez les Conditions Générales de Vente Linéad.

RÉSILIATION DE L'INSCRIPTION

En l'absence de réservation pendant un an, l'inscription est automatiquement résiliée. Pour utiliser à nouveau le service, une nouvelle demande doit être effectuée dans les mêmes conditions qu'une première inscription. L'inscription au service TAD peut également être résiliée à l'initiative de Keolis Drouais, pour un des motifs suivants :

- ✎ en cas de fraude constatée,
- ✎ en cas de trois annulations hors délais ou de non présentation à l'heure de réservation,
- ✎ en cas de non-respect du Règlement général du réseau Linéad ou des Conditions Générales de Vente.

Keolis Drouais se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription à un client ou un bénéficiaire ayant fait l'objet d'une résiliation dans un délai de 3 ans.

DONNÉES PERSONNELLES

ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Les données collectées par Keolis Drouais dans le cadre des différents services proposés par le réseau Linéad font l'objet d'un traitement automatisé dont les finalités sont la gestion du service de Transport à la Demande, la gestion du titre de transport, la prospection commerciale, la réalisation d'analyses statistiques, ainsi que la lutte contre la fraude.

Les données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services du réseau Linéad.

Elles sont destinées à Keolis Drouais qui est responsable du traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne et aux filiales du Groupe Keolis.

Dans le cadre des dispositifs interopérables, les données personnelles peuvent être échangées entre les réseaux du Groupe Keolis et la société Keolis SA.

Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Le client peut également s'opposer à leur traitement à des fins commerciales.

Le client peut exercer ces droits ou adresser toute autre question par mail à donneespersonnelles.linead@keolis.com ou par courrier à Keolis Drouais 6, rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux.

Pour plus d'informations, consultez la Politique de confidentialité disponible sur notre site linead.fr

RÉCLAMATION

Pour toute contestation, le client peut écrire à Keolis Drouais, 6, rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux ou téléphoner à l'Agence Linéad au 02 37 42 10 10.

En cas de contestation, le client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande. Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la Consommation, le Client, après avoir saisi le service Client Linéad et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées MTV Médiation Tourisme Voyage -BP 80 303- 75 823 Paris Cedex 17 et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

APPLICATION ET MODIFICATION

Keolis Drouais se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement qui s'appliquera dans un délai de 15 jours à compter de la publication sur le site www.linead.fr. Les dispositions du présent document sont régies par la Loi française. Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes du Tribunal de commerce.

Keolis Drouais, 6 rue Jean-Louis Chanoine - 28100 Dreux - France. Téléphone : +33 (0)2 37 46 20 73

SARL au capital de 81 568 euros. B 501 674 865 RCS Chartres. SIRET : 501 674 865 00024. NAF : 4931Z.